

Le Feuillet municipal

octobre 2026



AURIGNAC
UNE COMMUNE DES
TERRES D'AURIGNAC



N° 146
ISSN 3097-9293

Permanences à la Mairie : le secrétariat de la Mairie fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, le samedi 7 et 28 novembre de 9h à 12h.

Numéro d'astreinte municipale : 07 57 68 26 73

En cas d'urgence seulement le week-end et en semaine après 16h45.

À « Madame Jeanine » la municipalité reconnaissante



Jeanine CANUT, décédée le 5 mai, était née le 12 juillet 1931 en Algérie.

« Madame Jeanine », comme l'appelaient les enfants, toujours en blouse bleue, parfois fleurie, a commencé sa longue carrière d'Agent Spécialisé des Écoles Maternelles en 1959 et pris sa retraite en 1996.

37 ans de bons et loyaux services, 37 années à veiller sur « nos chères têtes blondes, brunes ou rousses » !

37 ans de gentillesse et de douceur pour seconder les « Maîtresses » qui se sont succédé.

Merci et au revoir Madame Jeanine.

Un nouveau bureau à la Communauté des Communes

Mme Magali GASTO-OUSTRIC, élue sénatrice le 27 septembre, démissionne de la présidence de la 5C mais conserve son poste de membre communautaire. Lors du scrutin du 21 octobre, Mme Céline LAURENTIES BARRERE, maire de Péguilhan, devient la nouvelle Présidente de la 5C. L'organigramme de l'instance est modifié, portant le nombre de membres du bureau de 7 à 18, tout en réduisant de 15 à 6 les postes de vice-présidence. Le maire d'Aurignac Jean-Michel LOSEGO n'est plus Vice-président. Nous adressons nos félicitations républicaines à la nouvelle Présidente.



DÉBROUSSAILLEMENT : UNE OBLIGATION POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



Le débroussaillage constitue une mesure essentielle de prévention permettant de limiter la propagation des incendies, de faciliter l'intervention des services de secours et de contribuer à la protection des personnes, des habitations et des infrastructures.

Cette campagne a pour objectif de renforcer l'information et la sensibilisation des propriétaires concernés quant aux obligations qui leur incombent en matière de débroussaillage.

Des ressources sont mises à disposition par les services de l'État. Pour connaître le cadre réglementaire applicable et vérifier les secteurs concernés par les **OLD (Obligations Légales de Débroussaillage)**, vous pouvez consulter :



le site des services de l'État en Haute-Garonne, qui présente la réglementation applicable, les obligations des propriétaires ainsi que les documents de référence : <https://www.haute-garonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-biodiversite-et-foret/Foret/Prevention-des-incendies-de-foret/Prevention-des-incendies-de-foret2>

La cartographie du zonage, permettant de localiser les secteurs concernés : <https://cartes.gouv.fr/explorer-les-cartes/>

RAPPEL

**Création d'une coopérative d'énergie :
L'énergie par les citoyens, pour les citoyens**

réunion publique le mercredi 28 octobre
à 18h à l'espace Saint-Michel

Informations et renseignements sur

<https://ec-lr.org/> ou <https://energie-partagee.org/>



La mairie accueille

dans ses locaux, pour des raisons de travaux :

- La permanence des deux **Assistants Sociaux** du Département (en alternance), à partir du lundi 2 novembre, tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- La **Mission locale**, à partir du 5 novembre, tous les jeudis matin de 9h à 12h.



INVITATION DES PERSONNES HABITANT À AURIGNAC DEPUIS SEPTEMBRE 2025... ET APRÈS...

Madame, monsieur, c'est avec grand plaisir que Jean-Michel LOSEGO, maire de votre nouveau village, vous donne rendez-vous avec l'équipe du Conseil municipal, le samedi 21 novembre à 11h dans le hall de la mairie.



Chaque personne est unique et, pour bien marquer votre accueil à Aurignac, un moment convivial nous permettra de mieux faire connaissance en évoquant ensemble votre installation et votre vie quotidienne.

Le secrétariat de la Mairie est à votre disposition pour un contact en présentiel ou ☎ 05 61 98 90 08 ou mairie@aurignac.fr

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Jean Michel LOSEGO, le conseil municipal et le CMJ vous convient **mercredi 11 novembre** à 11h30 devant le monument aux morts, pour un dépôt de gerbe, rappelant ainsi la fin de la Première Guerre mondiale.

Cette cérémonie sera suivie du verre de l'amitié républicaine, dans le hall de la mairie.



Reconnaissance catastrophe naturelle 2026 :

Si votre habitation ou vos bâtiments ont subi des dégâts liés à la sécheresse (fissures, affaissement dû au retrait-gonflement des argiles), envoyez un courriel à mairie@aurignac.fr

La Mairie regroupera ces signalements pour faire instruire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture, qui sera étudiée en 2027.

Cette déclaration ne vaut pas reconnaissance de l'état mais est nécessaire pour tenter de l'obtenir.

Date limite pour vous faire connaître : 30/11/2026.

Travaux et aménagements

En plus des nombreux événements de ce mois d'octobre, les traditionnelles grandes manifestations (Aurignac sous pression, le trail des auri'gines et le cyclo-cross) ont fortement mobilisé l'ensemble de nos services.

Merci à nos agents pour leur participation à la réussite des différents rassemblements, reflets du fantastique dynamisme associatif de la commune.

Rigoles et caniveaux :

*Rue des Nobles, le service technique a remis en étanchéité une rigole qui occasionnait des fuites dans la cave d'un riverain.

*Avenue de Boulogne, pour éviter des nuisances chez les riverains, un traitement a été appliqué sur le caniveau qui présentait des défauts.

Espaces-verts :

*Nettoyage des massifs, taille des haies, tontes et débroussaillages n'ont pas manqué malgré la sécheresse.

*En prévision de la Toussaint, le cimetière a fait l'objet d'un grand nettoyage.

Au Club-House : diverses interventions sur le toit et pour réparer une fenêtre.

Pot d'accueil
des nouveaux habitant.e.s

Installée à Aurignac depuis Septembre 2025 ?

21 SAM NOV

11H RDV à la Mairie

On visite, on fait connaissance avec l'équipe, les services et le Réseau d'Initiatives économiques Aurignac Développement pour qui voudrait créer une activité sur Aurignac !

Signalez - vous en Mairie !
06 61 98 90 08 - mairie@aurignac.fr ou à La Cafetière !

Puis toutes à La Cafetière pour partager un Pot convivial et Rencontrer les voisin.e.s !

Organisé par la Mairie d'Aurignac, Aurignac Développement en collaboration avec La Cafetière et La Glissade

MJC 2026
AURIGNAC VACANCES AUTOMNE

contactmjc@mj-st-gaudens.org
07 50 54 05 11
www.mjc-st-gaudens.org
Espacebureaux@aurignac.fr
Espacebureaux@aurignac.fr

CASSAGNABÈRE
LOTO de l'EFCA

1^{er} ET 22 NOVEMBRE

9 HALL DES FÊTES CASSAGNABÈRE 14H30

PLANCHE DE 6 - 10€
PLANCHE DE 12 - 12€
PLANCHE DE 18 - 18€
PLANCHE DE 24 - 24€

Venez multiplier votre chance !

La Cafetière ☎ 06 76 68 59 43

<https://www.lacafetiere-aurignac.fr/>

Mercredi 04/11 à 19h Vernissage Exposition :

« Partage des eaux » proposée par Double Hélice

Mercredi 18/11 à 19h festival « Alimenterre » - Projection :

Être(s) Vivants - Interroger nos liens + Débats/ échanges

Samedi 21/11 à 11h :

Pot d'accueil pour les nouveaux habitants.

La Glissade ☎ 07 53 62 75 72

<https://www.facebook.com/laglissadebaby>

Jeudi 05/11 à 21h : Concert l'Esbrouf - chanson festive balkanisée

Samedi 14/11 à 19h : Show Drag organisé par la QLAC -

Samedi 21 et dimanche 22/11 : Marché artisanal des Carottes Sauvages toute la journée de 10 à 18h.

Dans le cadre du festival « Alimenterre » :

Mercredi 25/11 à 20h : ciné-débat projection du film "Au Fil de l'eau"

Vendredi 27/11 à 20h ; ciné-débat projection du film "Ébullition".

Les 2 manifestations sont suivies d'une auberge espagnole.

Culture et Patrimoine

[mairie.aurignac.culture.et.patrimoine](https://www.facebook.com/mairie.aurignac.culture.et.patrimoine)



Du 3 novembre au 31 décembre : Exposition Photo de Nicolas LE SAINT "La première" - vernissage le

mercredi 4 novembre à 18h30 dans le hall de la Mairie.

Vendredi 6 novembre, 20h30 : Théâtre « Femme non rééducable » par la C^{ie} LA PORTÉE- dès 14 ans à l'Espace Saint-Michel.

Une journaliste au destin tragique, permettant d'évoquer la défense du droit de dire et la liberté de la presse.

AMNESTY INTERNATIONAL Après la représentation, un temps d'échanges est proposé avec les artistes et des membres du groupe local d'Amnesty International de Saint-Gaudens.

Du 18 au 21 novembre : « Ça pourrait marcher » les artistes des compagnies Ktha et Kamchàtka seront à Aurignac.

Venez les rencontrer à l'heure du marché du samedi matin ! **Vous avez envie de faire partie du projet ? Rejoignez-nous !**

Ça pourrait marcher est une invitation à faire ensemble, à se relier, à accueillir. C'est un projet collectif où tout le monde peut contribuer à sa manière et où, pas à pas, se construit une aventure commune. Pour plus d'informations : [Ça pourrait marcher](https://www.ca-pourrait-marcher.fr/)



MUSEE DE L'AURIGNACIEN
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

Votre Musée vous accueille et vous propose

Du 6 novembre au 7 mars, Exposition « Les Pariétales » d'Alain AZAD qui présente des grottes ornées imaginaires, gravées dans le bois à la gouge et peintes à l'acrylique. Inspiré par les humains de la préhistoire, l'artiste imagine un aurignacien et une aurignacienne près d'un torrent. Ses œuvres, plutôt abstraites, rappellent que le lien avec la nature est fragile.

Vendredi 13 novembre à 18h30, Conférence : les pratiques mortuaires des Néandertaliens dans l'Altai par Arthur GICQUEAU.

Cinédonjon - Novembre

Vendredi séance à 20h30

Samedi 07/11 à 20h30 : Rose (vo)

Vendredi 13/11 à 20h30 : Fini de rire ! L'humour politique ...

Samedi 14/11 à 17h : Je veux bien

(Ciné-débat en présence des réalisateurs)

Vendredi 20/11 à 20h30 : Garance

Vendredi 27/11 à 20h30 : Moulin

Samedi 28/11 à 17h : Les contrebandiers



Restos du Cœur : Reprise de la distribution

le mercredi 18 novembre à 14h,

puis tous les mercredis à 14h, à la salle paroissiale.

État civil du mois de septembre

Décès	Mariage
MAILHO Joseph, le 27/09	ABAZI Ardian et IBRAHIMI Arbnore, le 19/09